



Les conventions conclues dans le cadre du RéLiA Zone 4 & Zone 5

Situation en mars 2022

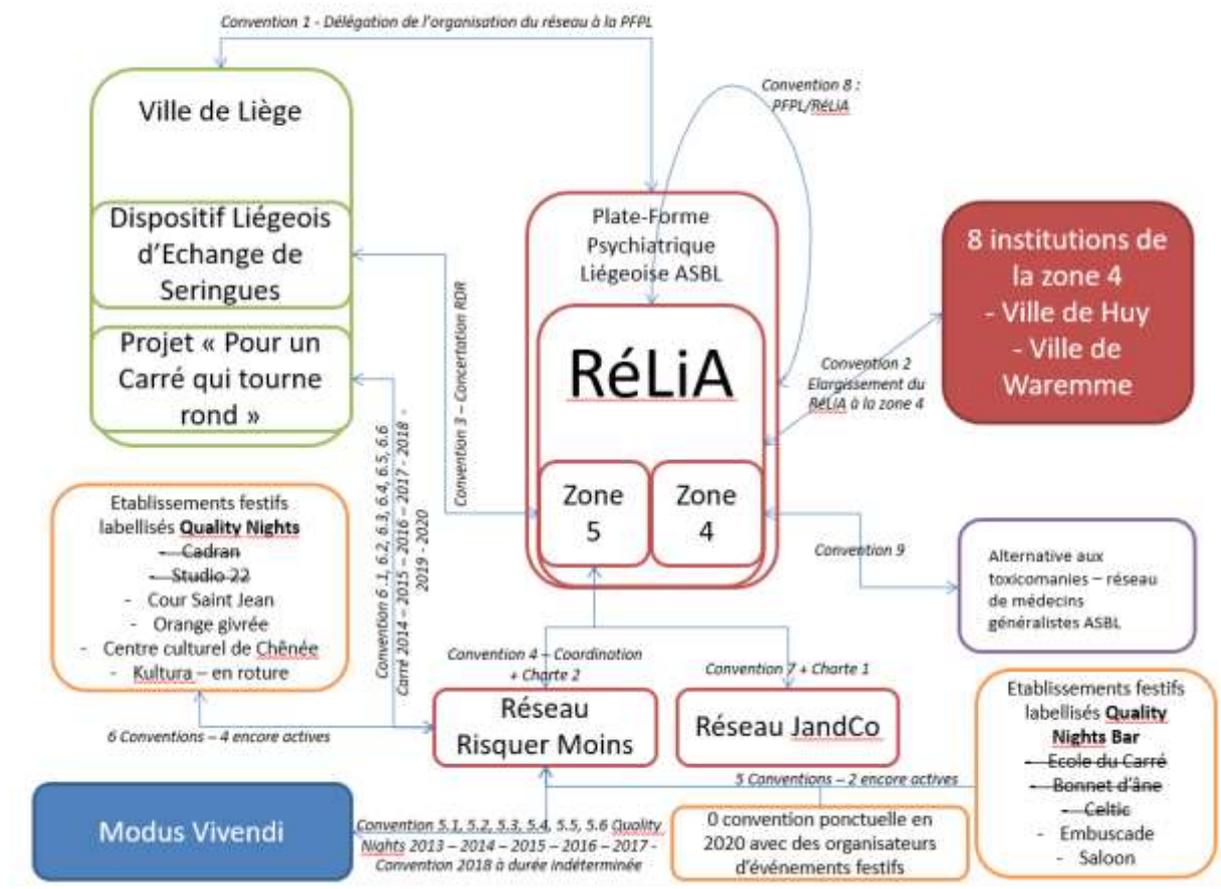


AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

Le RéLiA et les réseaux qu'il coordonne ou qu'il organise, sont à l'origine de 34 conventions et 2 chartes. Parmi les conventions, 16 ont été actives en 2021. Les autres concernent d'autres années ou sont obsolètes vu la fermeture des lieux festifs concernés. Ces conventions et ces chartes sont consultables dans ce document. En 2021, aucune convention ponctuelle entre Risquer Moins Liège et des organisateurs d'événements festifs n'a été conclue en raison de l'annulation de tous les événements suite aux décisions prises par les autorités dans le contexte de la pandémie. Une nouvelle convention a néanmoins été conclue dans le cadre d'une labellisation Quality Nights avec un organisateur de soirées festives. En effet, les « soirées Outrance » ont obtenu la labellisation Quality Nights.



LES CONVENTIONS

- 1) Agrément et subventionnement des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes – Convention de partenariat entre la Ville et l'ASBL Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise ayant pour objet l'organisation du Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (RéLiA)
- 2) « Agrément et subventionnement des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes – Convention de partenariat entre le réseau liégeois d'aide et de soins en assuétudes (RéLiA – asbl Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise) et les services de la zone 4 intégrant le comité de pilotage du RéLiA, ayant pour objet l'organisation du Réseau

Liégeois d'aide et de soins en Assuétudes (RéLiA) dans le cadre de son élargissement à la zone 4 - Dans le cadre du décret du Parlement wallon du 30 avril 2009 relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations (intégré au sein du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décretaal). **Bref il s'agit d'une convention avec les institutions de la zone 4 dans le cadre de la demande d'extension à la zone 4 de l'agrément obtenu par la PFPL pour la zone 5.**

- 3) « Convention de collaboration entre le réseau liégeois d'aide et de soins en assuétudes (RéLiA – asbl Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise) et le dispositif liégeois d'échange de seringues - Dans le cadre du décret du Parlement wallon du 30 avril 2009 relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations ». **Bref il s'agit d'une convention avec le Dispositif d'échange de seringues géré par le Dispositif liégeois d'échange de seringues.**
- 4) « Convention de collaboration entre le Réseau Liégeois d'aide et de soins en assuétudes (RéLiA – asbl Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise) et le consortium d'institutions portant le réseau « Risquer Moins », ayant pour objet la coordination de « Risquer Moins », initiative de réduction des risques en milieu festif - Dans le cadre du décret du Parlement wallon du 30 avril 2009 relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations ». **Bref, il s'agit d'une convention avec le Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif qui sera coordonné désormais par le coordinateur du RéLiA.**
- 5) Six conventions de partenariat entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights)
 - 5.1.) Conventions de partenariat 2013 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights
 - 5.2.) Conventions de partenariat 2014 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights
 - 5.3.) Conventions de partenariat 2015 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights
 - 5.4.) Conventions de partenariat 2016 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights
 - 5.5.) Conventions de partenariat 2017 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights

- 5.6.) Conventions de partenariat 2018 entre l'ASBL Modus Vivendi et l'association de fait Risquer Moins Liège coordonnée par le RéLiA dans le cadre du projet Quality Nights – Cette convention a été conclue à durée indéterminée
- 6) Cinq conventions de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet « Pour un Carré qui tourne rond »
- 6.1.) Convention 2014 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet « Pour un Carré qui tourne rond »
- 6.2.) Convention 2015 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet « Pour un Carré qui tourne rond »
- 6.3.) Convention 2016 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet « Pour un Carré qui tourne rond »
- 6.4.) Convention 2017 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet « Pour un Carré qui tourne rond »
- 6.5.) Convention 2018 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du projet « Pour un Carré qui tourne rond »
- 6.6.) Convention 2019 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation du projet spécifique « organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du « conseil communal consultatif de la nuit » ».
- 6.7.) Convention 2020 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation du projet spécifique « organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du « conseil communal consultatif de la nuit » ».
- 6.8.) Convention 2021 de partenariat entre la Ville de Liège et l'association « Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise », relative à l'organisation du projet spécifique « organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du « conseil communal consultatif de la nuit » ».
- 7) Convention entre la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise asbl, et plus spécifiquement le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (RéLiA) et les partenaires du réseau JandCo (Jeunes et Consommations). Dans le cadre du décret du Parlement wallon du 30 avril 2009 relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations (intégré au sein du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, volet décretaal).
- 8) Convention de collaboration entre la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise asbl et le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (RéLiA) Liège-Huy-Waremme.

9) Convention entre le RéLiA Zone 4 et ALTO concernant l'organisation de séances d'intervision à destination des médecins généralistes et des pharmaciens.

10) 7 conventions conclues avec des établissements festifs dans le cadre de leur labellisation « Quality Nights)

~~8.1.) Convention de partenariat Cadran – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*~~

~~8.2.) Convention de partenariat Studio 22 – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*~~

8.3.) Convention de partenariat Centre culturel de Chênée – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*

8.4.) Convention de partenariat Cour Saint Jean – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*

8.5.) Convention de partenariat Orange Givrée – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*

~~8.6.) Convention de partenariat Déluge – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights* (Cette convention a été dénoncée en 2016 suite au changement de propriétaire du Déluge – le Déluge est actuellement délabellisé).~~

8.7.) Convention de partenariat KulturA - Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*

8.8.) Convention de partenariat « Soirées Outrance » - Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights*

11) 5 Conventions conclues avec des établissements festifs dans le cadre de leur labellisation « Quality Nights Bar) – non encore scannées

~~11.1.) Convention de partenariat Ecole du Carré – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights BAR*~~

~~11.2.) Convention de partenariat Bonnet d'âne – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights BAR*~~

~~11.3.) Convention de partenariat Celtic – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights BAR*~~

11.4.) Convention de partenariat Embuscade – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights BAR*

11.5.) Convention de partenariat Saloon – Label de bien-être en milieu festif *Quality Nights BAR*

12) 0 conventions ponctuelles entre Risquer Moins Liège et des organisateurs d'événements festifs en 2021 vu les règles sanitaires en vigueur

LES CHARTES

1) Charte des partenaires du projet JandCo

2) Charte partenariale du Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif